

Déclaration SNTRS-CGT sur le Budget Initial 2022

CA 2 décembre 2021

Le gouvernement avait annoncé des hausses significatives de budget avec la mise en place de la LPR.

Or le constat que nous faisons avec le budget 2022, est que le compte n'y est pas (augmentation de la subvention d'État de seulement 4%). Comme les années précédentes, la hausse concerne essentiellement les mesures de rattrapage des primes chercheurs avec la mise en place du RIPEC et quelques mesures de revalorisation du RIFSEEP d'une partie des IT.

Ces faibles augmentations de rémunération n'entrent pas dans le calcul des pensions et sont loin de compenser la perte de pouvoir d'achat importante subie depuis des années par les personnels.

Ce budget ne compense pas non plus la hausse des prix subie par les laboratoires pour leur fonctionnement.

Les hausses du budget de l'Institut constatées sont essentiellement liées au fonctionnement de la nouvelle agence ANRS-MIE. Pour autant on n'y trouve pas de moyens pour le recrutement des personnels indispensables à son fonctionnement.

Si l'Inserm s'enorgueillit d'atteindre un budget d'1 milliard d'euros, en partie lié à des brevets déposés grâce au travail de ses agents, aucune retombée de cette manne n'arrivera hélas jusqu'à eux ; mais aussi grâce à des ressources externes qui dépendent de l'obtention de contrats ANR ou autres qui ne concernent pas tous les laboratoires et arrosent souvent là où c'est déjà bien mouillé, avec, de plus, une part toujours plus importante des contractuels à l'Inserm.

Pour toutes ces raisons, je voterai, au nom du SNTRS CGT, contre ce budget qui n'est pas à la hauteur des missions de l'Inserm.

Claudia GALLINA élue SNTRS CGT au CA Inserm